

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Égalité Fraternité

Informations déclarant

LE LOUREC Carine Nom Prénom

carine.lelourec@actionemploi.fr Adresse email

Informations entreprise/UES

Entreprise Structure

De 50 à 250 inclus Tranche effectifs

ACTION EMPLOI Raison sociale

419505987 Siren

78.30Z - Autre mise à disposition de ressources

Code NAF humaines

QUARTIER DE LA GARE 18 RUE DES GRANDS Adresse

MOULINS 28230 EPERNON

81

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont 2024 calculés

Date de fin de la période de référence

31/12/2024

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Par catégorie socio-professionnelle Modalité de calcul

Résultat final en %

Égalité Population envers laquelle l'écart est favorable

40 Nombre de points obtenus

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Motif de non calculabilité

Effectif pris en compte pour le calcul des indicateurs ne compte pas au moins 5 femmes et 5 hommes



Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité

Absence de retours de congé de maternité (ou d'adoption) au cours de la période de référence

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunératons

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté

Sexe des salariés sur-représentés

Hommes

Nombre de points obtenus

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus 50

Nombre de points maximum pouvant être obtenus 50

Résultat final sur 100 points Non calculable

Publication des résultats obtenus

Date de publication Site Internet de publication www.actionemploi.fr 30/09/2025